

Le discours du trône est mémorable à la fois par sa concision et par certains traits qui lui donnent son caractère et sa signification véritables. Nous sommes convoqués ici, en session spéciale, en vue surtout d'étudier et de ratifier, à titre de représentants du peuple canadien, le traité de paix dont la signature, à Versailles, en juin dernier, a mis fin à la guerre la plus terrible et la plus cruelle dont l'histoire fasse mention.

Mais avant de parler davantage de ce devoir qui nous incombe, je ferai allusion au fait,—qu'on nous a rappelé en termes si appropriés,—de la présence, en ce pays, de Son Altesse royale le prince de Galles. Qu'il ait déjà conquis l'estime et l'affection sincères des populations des parties du Canada qui ont eu la bonne fortune de sa visite, est tellement reconnu que nous y souscrivons avec une satisfaction et une joie entières.

Tous admettront que sa visite arrive à l'heure la plus opportune. Traversant l'Atlantique après nombre de ceux dont il avait partagé les travaux sur le front de l'ouest et qui tous le tenaient pour un camarade des plus dignes d'admiration, sa visite va permettre de resserrer ces liens d'amitié et d'affermir ces ententes qui sont actuellement avantageuses et importantes pour les uns et les autres. Le Nouveau Monde s'est lancé dans les aventures de la guerre et a fait cause commune avec l'ancien, et ce faisant il a trouvé au delà des mers des aspirations, des institutions, des idées dominantes semblables aux siennes. Et voilà que l'ancienne patrie va son chemin en temps de paix, dans la personne de son représentant et celui-ci ne tarde pas à découvrir une communauté d'aspirations, d'institutions et de sentiments chez ceux avec qui il vient en contact. Nous étions, en réalité, tenus là-bas pour des Bretons du Nouveau Monde; lui, n'est véritablement ici qu'un Canadien du vieux pays. Ce n'est probablement pas exagérer que de dire que mieux que tout autre le royal visiteur d'aujourd'hui a pénétré l'esprit canadien, ce qui lui permet de nous faire mieux que tout autre comprendre la mentalité anglaise dans ses traits essentiels.

Mais ce n'est pas tout. Le prince de Galles, au Canada aujourd'hui, illustre, peut-être à son insu, la portée et les avantages des traditions et des institutions britanniques, et cela lorsque les Canadiens ont plus que jamais vivement conscience de leur existence nationale et de leur destinée éventuelle. En effet, quoi de plus significatif que l'accueil si cordial donné par un peuple

tellement démocrate à un prince lui-même tellement démocrate, issu de l'empire le plus démocratique que l'univers ait jamais connu!

Nous, habitants du Canada, nous faisons bien de ne pas oublier que nous sommes ici également à titre d'héritiers et de pionniers conquérants et que demain autant qu'hier, nous réaliserons plus facilement nos aspirations vers un régime de liberté et de vie nationale complète dans la compagnie d'une mère sans cesse rajeunie et de sœurs se développant sans cesse au sein de la grande famille britannique des peuples. Au point de vue de la stabilité et du progrès de la vie canadienne, on ne saurait exagérer la part qui revient au passé, à nos relations présentes et aux alliances que nous pourrions conclure éventuellement. Nous ferons bien d'avancer d'un pas ferme dans la voie où le Canada s'engage.

La présente session sera sans doute connue sous le qualificatif de "session du traité de paix". Nous avons maintenant sous les yeux des copies du traité de paix conclu entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne. Il nous incombe d'examiner avec intelligence et toute la largeur de vues dont nous sommes doués, les dispositions essentielles de ce document important. Déjà la presse nous en a fait connaître les grandes lignes. Conclure la paix est un travail ardu et il va sans dire que le traité contient des obligations rigides. Mais si nous nous rappelons les méthodes suivies par l'ennemi et sa cruauté sauvage, nous comprendrons qu'un traitement sévère est ici non seulement dans l'ordre naturel mais encore juste.

Je n'ai pas, aujourd'hui, à discuter tel ou tel article en particulier. Le premier ministre condensera et interprétera sans doute pour nous les parties principales du traité. Quoi qu'il en soit, j'aimerais faire ressortir d'une façon générale ce que ce traité signifie pour l'univers en général et pour le Canada, en particulier. Il marque la fin assurée de la plus terrible guerre que le monde ait connue.

La dévastation, la destruction et la mort ont été choses si communes depuis cinq ans que nous avons peine à croire qu'elles ont pris fin. La Liberté, le Droit et la Civilisation même étaient menacés de destruction; cependant, ce document nous dit qu'ils vont subsister. Les petits et les faibles allaient être jetés en pâture aux loups; ce traité dit qu'ils vont pouvoir survivre. Une fois de plus la sécurité du monde est assurée.